



SYMBIOSE
ETUDE EXPERIMENTATION FORMATION
AGROBIOLOGIE

Le 14 mai 2009

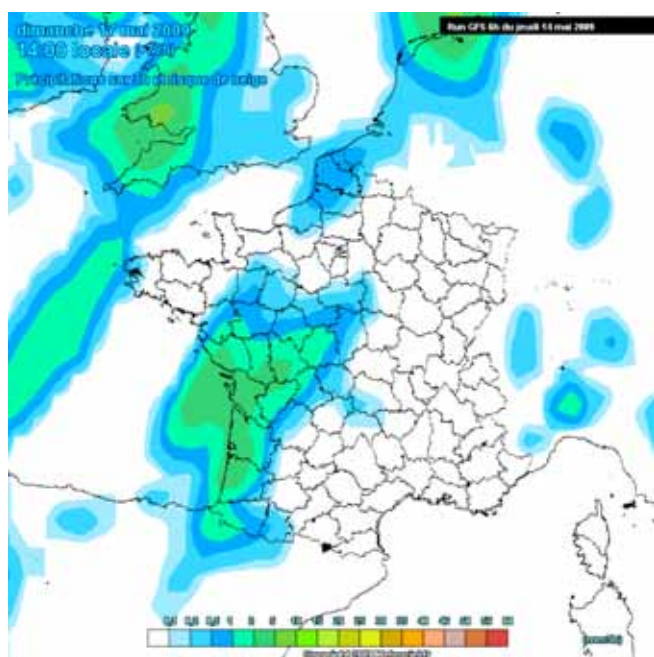
BULLETIN INDICATIONS SAISONNIERES 2009 N°4

Bonjour à tous

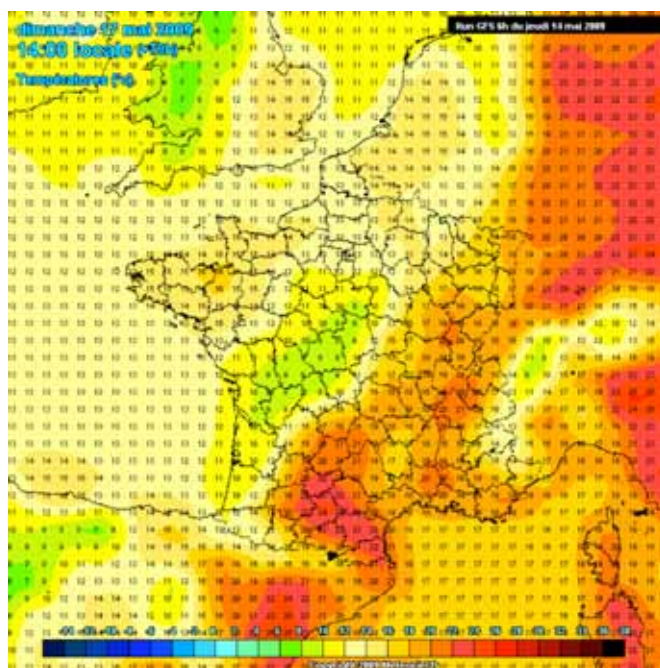
1°- Météo des jours et semaines à venir et évolution de la végétation :

Depuis notre dernier bulletin (peu après la Nouvelle Lune), le temps a été plus sec et chaud dans nos régions orientales, mais de violents orages se sont produits sur la façade atlantique, avec une grosse quantité d'eau (parfois 150 mm depuis le week-end localement). Ils ont été accompagnés de grêle qui a touché parfois très gravement plusieurs d'entre vous. Nous en reparlerons ci-dessous. A noter que le gros de ces orages se sont produits juste après la Pleine Lune (stade parfois aussi perturbant pour la météo que la Nouvelle Lune).

Comme vous en avez maintenant l'habitude je vous donne ci-dessous les cartes METEOCIEL (pluie et température) pour dimanche prochain 17 mai 14 heures (à mon avis proche de la limite de la fiabilité). N'oubliez pas que vous avez accès à la prévision à 7 jours et demi en cliquant sur le lien au-dessous des cartes :



[Précipitations sur 7 jours et demi](#)



[Températures sur 7 jours et demi](#)

Nous voyons que le Sud-Ouest serait humide et frais, contrairement aux autres régions. Puis un réchauffement assez important avec pause dans les précipitations s'installe avec une nouvelle tendance aux orages en fin de semaine **avant la Nouvelle Lune dimanche 24 mai**.

A ce jour, nous n'avons guère vu de tache de Mildiou, même dans le Sud-Ouest, ce qui est heureux car nous évitons ainsi les contaminations secondaires. Mais dans cette région, nous pourrions avoir beaucoup de taches de contamination primaires qui devraient apparaître surtout en fin de semaine prochaine au moment du retour des orages. Donc, nous avons une situation à nouveau à gros risques potentiels Mildiou et peut-être Black Rot en Bordelais-Charentes !

Sur la zone Est, nous avons plutôt un « temps à Oïdium » avec une humidité plus ou moins chaude associée à des pluies sporadiques et généralement faibles (sauf localement mercredi soit 13 mai, entre autres sur le nord-Charolais). Nous avons d'ailleurs vu les premières contaminations d'Oïdium sur secteurs et cépages sensibles (Chardonnay en Côte d'Or, Sylvaner dans le Bas-Rhin). Nous avons aussi observé une tache de Mildiou déjà sèche sur une première feuille dans le Beaujolais. Pour le moment, nous ne voyons pas de Black Rot. Rapportez-nous vos observations par mail à robert.casenove@wanadoo.fr ou sarl.jmoreau@orange.fr.

La Vigne atteint maintenant dans la plupart des régions le stade « boutons floraux séparés », c'est-à-dire que la rafle apparaît entre les boutons floraux avec l'extension de la grappe. Cette rafle est bien sûr non protégée au début de son apparition. **Nous commençons donc à avoir une forte sensibilité aux maladies sur grappes.**

2°- Conséquences pour le début de la saison :

1. Mildiou et Black Rot :

Les traitements de la semaine prochaine dans le Sud-Ouest seront très importants pour le contrôle de la maladie, surtout à l'approche de la floraison. En effet, les contaminations sont facilitées par la succession de pluies, mais aussi le fait que le « parapluie » des feuilles n'est pas encore vraiment en place en mai, alors que la pousse n'est encore pas très développée et les relevages ne sont pas terminés. Ce manque de couverture foliaire a d'ailleurs accentué les dégâts de grêle.

Donc, pour cette région, nous conseillons sans état d'âme le traitement cuprique aux doses « normales », à savoir **SOUFRE BIOFA ou SODIEX 8 kg/ha + BOUILLIE BORDELAISE 2 kg/ha + SILICUIVRE 2 litres/ha (527 grammes de cuivre métal/ha)**. Complément éventuel de MOUILLANT BIOFA 0,5 litre/ha pour « scotcher » la partie « contact » du traitement.

Ailleurs, nous pouvons toujours utiliser l'ULMASUD dans les secteurs habituellement peu sensibles, ou passer à la bouillie Silicuvre, mais à moindre dose (**1 litre de Silicuvre-1 kg de Bouillie Bordelaise = 263 grammes de cuivre métal/ha**). Vous pouvez monter un peu ces doses si le pression monte, par exemple **1,5 litre-1,5 kg (395 grammes de cuivre métal/ha)**. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de dépasser ces doses.

Je vous rappelle que le Silicuvre s'emploie aux mêmes doses que la Bouillie Bordelaise. Évitez absolument d'en mettre plus, sinon nous pourrions ne plus avoir de protection « contact » (tout le cuivre aurait pénétré dans les épidermes). La pertinence de ces applications est justement de combiner du cuivre pénétré avec du cuivre « contact », + les biostimulants de défense dont l'Aloe-Vera (voir détails sur la dernière page de ce document).

Secteurs à Black Rot Remplacez encore le SILICUIVRE par le **SILIZINC aux mêmes doses**. Un ajout de **PURIN DE PRÊLE à 3 litres/ha** peut encore être utile.

Secteurs grêlés: Nous ne croyons pas beaucoup aux traitements cicatrisants. Il nous semble plus important de relancer rapidement la végétation pour que la plante compense elle-même les dégâts. Il ne faudrait pas qu'elle reste 1 à 2 semaines sans pousser comme on le voit fréquemment dans ce cas. En Bourgogne, nous avons obtenu les années antérieures de bons résultats avec la combinaison **COSYNOL REPRISE (Samabiol) 2 litres/ha + BIOFALGUE 2 litres/ha**. Ce traitement peut être associé à la bouillie précédente. Plus tard, il serait utile de poudrer à l'**ALGOSOUFRE ou l'ALGOCUIVRE à 25 kg/ha** car ces produits ont aussi un effet biostimulant.

2. Oïdium :

Les préconisations de notre dernier bulletin restent valables. Maintenant, en toutes régions, mais surtout sur la moitié NE de la France et dans les secteurs ou cépages sensibles, il faut travailler **avec 8, voire 9 kg/ha de SOUFRE BIOFA ou de SODIEX**. Prévoyez un premier poudrage **ALGOSOUFRE ou ALGOCUIVRE à 25 kg/ha** juste avant la floraison.

Par temps couvert, les compléments STILAC à 3 kg/ha en association avec une dose réduite de Soufre (moitié de la dose habituelle) sont très utiles. Plusieurs d'entre vous ont toutefois quelques problèmes pour le préparer sans grumeaux. Nous vous rappelons les règles de préparation de ce produit :

- *Il doit gonfler dans l'eau sans agitation pendant _ d'heure lorsque vous préparez la bouillie.*
- *Versez-le sur l'eau en premier, lentement et sans agiter.*
- *Ne rajoutez les autres constituants de la bouillie que lorsqu'il est bien délayé.*
- *Par précaution, filtrez à 100 µ (0,1 mm) en remplissant votre pulvérisateur s'il reste des grumeaux.*

Si vous estimez que cette procédure est trop contraignante, nous pouvons vous proposer d'utiliser à la place le SILIBRIX (qui est liquide) à la dose d'1 litre/ha. Mais gardez alors au moins 6 kg/ha de Soufre, car le Silibrix, qui a une bonne action de choc, présente moins de persistance d'effet que le STILAC.

3. Insectes :

Surveillez toujours d'éventuelles attaques tardives de coupe-bourgeons dans les vignes les moins avancées, ou celles qui reforment des contre-bourgeons.

Sinon, la principale surveillance pour le moment est celle du Ver de la Grappe (Eudémis ou Cochylis). Les pièges à phéromones sont normalement déjà posés depuis fin avril. Si vous avez un total de captures supérieur à 20 à 25 par jour, il

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19 symbiose.nrj@orange.fr

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B

B. C. M. I. D. S. C. - F. 71160 SAINT AGNAN

conviendra de bien observer l'apparition éventuelle de glomérules dans les 10 à 15 jours suivants. Depuis quelques années, il est rare que nous ayons à traiter la première génération, mais attention ! cette année semble favorable à toutes sortes de chenilles (voir les haies envahies de nids de chenilles dans les zones de bocage).

Si le traitement s'avère nécessaire (voir sur place), nous le conseillons au XENTARI (750 grammes/ha = dose homologuée) associé à du sucre en quantité égale. Viser surtout les grappes. Dans les secteurs ayant à la fois Eudémis et Cochylys, l'utilisation du XENTARI qui a une certaine rémanence devrait permettre d'éviter de traiter deux fois comme avec les anciens Bt.

4. La lune :

Le renouvellement de la lune a lieu le dimanche 24 mai. Nous avons vu qu'une annonce d'orages est faite pour le vendredi ou le samedi qui précèdent. Donc, il est important que vous ayez une bonne couverture de traitements avant cette date.

3°- Les interventions « microbiennes » :

La majorité d'entre vous a pu réaliser en bonnes conditions les applications de Compost Liquide couplés avec l'Actigrains. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait (autres travaux urgents à réaliser), nous sommes maintenant en excellentes conditions pour le faire car les sols sont humides presque partout dans les différentes régions. La semaine prochaine conviendrait bien avec les pluies de la Nouvelle Lune en fin de semaine.

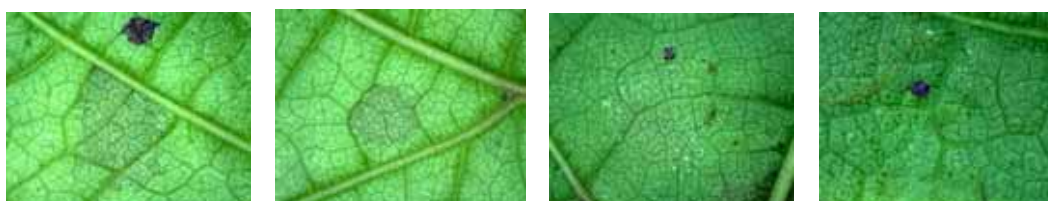
Nous n'avons pas encore observé les effets des premiers apports. Merci de nous rapporter vos observations.

Concernant les effets des microorganismes racinaires sur la résistance aux maladies, nous avons eu cette semaine un très intéressant colloque à l'INRA de Dijon où des chercheurs en microbiologie des sols sont venus nous présenter leurs résultats. En particulier, un chercheur suisse italien, Leonardo CASIERI, a constaté que les attaques de Mildiou sur feuilles de Chasselas mycorhizé étaient beaucoup moins intenses et sporulaient beaucoup moins que sur les mêmes plants non mycorhizés :

Non Mycorhizé :



Mycorhizé :



Le chercheur a constaté la production accrue de substances de défense dénommées STILBENES (entre autres le Resvératrol et plusieurs Viniferines)

Nous commençons donc à avoir des confirmations officielles de **la résistance que la plante acquiert contre les maladies dès lors que son « système digestif » racinaire fonctionne correctement**. Ceci va dans le même sens que les résultats de nos essais microbiens OSEO 2008.

Les différents chercheurs présents, et en particulier Silvio GIANINAZZI (UMR Plante-Microbe-Environnement de Dijon) ont estimé que les résultats agronomiques de la microflore du sol sont énormes et malheureusement très peu étudiés et appréciés en France actuellement, au contraire de beaucoup d'autres pays...

5°- Essais « microbien » et « Silicivire » - abonnement aux « indications saisonnières » 2009 :

A partir de la semaine 23, nous allons commencer nos relevés chez ceux d'entre vous qui ont installé une expérimentation « microbienne » ou « silicivire ». Nous reprendrons contact avec vous à ce sujet.

Merci de votre intérêt et de votre fidélité.

L'équipe de SYMBIOSE
Noël – Robert – Jacques

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19 symbiose.nrj@orange.fr

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B

B... C... M... D... S... F 71160 SAINT AGNAN

REUNION technique « BOUT DE VIGNE » en Côte d'Or le jeudi 4 juin vers 18 h 00 :

Chez Armelle, Jean-Michel et Alexandre MOLIN à FIXIN (21220) – Tél. 03 80 52 21 28.

Nous nous retrouverons dans une parcelle de Chardonnay en clos au bas du village, site habituellement très sensible à l'Oïdium. Nous apporterons le casse-croûte habituel ainsi que des verres. Les bons vins sont toujours bienvenus !

La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Notre responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Nous ne revendiquons donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant l'annexe I du règlement CE 2092/91 modifié, en cas de danger immédiat menaçant la culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II-B du règlement.

Saint Denis - 71160 SAINT AGNAN - Tél: 03 85 53 82 88 - Fax : 03 85 53 81 19 symbiose.nrj@orange.fr

N°SIRET : 502 206 014 00016 - Code NAF : 7490B

B... C... M... D... S... F 71160 SAINT AGNAN